

# Invitation presse

Mercredi 15 décembre 2021

SERVICE PRESSE  
VILLE DE GRENOBLE  
presse@grenoble.fr  
04 76 76 39 21  
04 76 76 11 42



## Cérémonie de parrainages républicains

**Samedi 18 décembre à 10h00**

Salons de l'Hôtel de Ville

*En présence de*

**Eric Piolle**, Maire de Grenoble

**Emmanuel Carroz**,  
Adjoint à la Mémoire,  
aux Migrations et  
aux Coopérations  
internationales

**Patricia L'Ecolier et  
Bernard Pouyet**, Co-  
présidents de l'APARDAP  
(Association de  
Parrainage Républicain  
des Demandeurs d'Asile  
et de Protection) et de  
3aMIE

Plusieurs élu-es de la Ville  
de Grenoble

La Ville de Grenoble organise régulièrement des cérémonies de parrainages républicains. Cette année, pour la première fois, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) mobilise l'ensemble des collectivités membres du réseau dans le cadre de la journée internationale des migrant-es. Ainsi, le samedi 18 décembre, plus d'une quinzaine de collectivités organiseront des cérémonies de parrainages républicains.

Le parrainage républicain est une tradition qui remonte à la Révolution française, lorsque deux citoyen-nes en parrainaient un-e troisième, l'accueillant ainsi au sein de la République française. Il contribue à créer un mouvement d'opinion pour restaurer le droit des migrant-es, des exilé-es et réfugié-es à la citoyenneté et s'inscrit dans une volonté commune de mettre en place une autre politique d'immigration et d'accueil.

Le parrainage civil possède une valeur officielle mais n'a aucune valeur juridique. Le parrainage républicain est d'abord une action symbolique où les personnes exilées sont reconnues comme des membres de la société à part entière par les citoyen-nes et les élu-es.

Parmi les collectivités participantes, on retrouve également les villes d'Arcueil, Chambéry, Clermont-Ferrand, Die, La Flèche, Louvigny, Lyon, Paris, Rouen, Saint-Baldoph, Strasbourg, St Pierre d'Entremont, Tours et Villeurbanne. Ces villes se mobiliseront avec les actrices et acteurs associatifs locaux pour parrainer plus d'une centaine de personnes exilé-es, quel que soit leur statut juridique, et reconnaître leur légitimité de présence sur nos territoires.

A travers l'organisation de ces cérémonies nationales, l'ANVITA veut aussi dénoncer et rendre visible la situation des migrant-es en France et rappeler l'obligation légale de l'État sur la mise à l'abri inconditionnelle, en cette période de grand froid comme à toutes les saisons, de toute personne en situation de détresse, conformément à l'article L 345-2-2 du Code d'action sociale et des familles.

**L'ANVITA organise une conférence de presse nationale en ligne qui réunira des maires et des représentant-es des collectivités membres de l'ANVITA le jeudi 16 décembre de 17h à 18h. Elle annoncera les cérémonies de parrainages républicains du samedi 18 décembre et réaffirmera l'engagement porté par ses membres pour un accueil digne de toutes les personnes exilées en France.**

Pour y assister, cliquer sur le lien Zoom ci-après

<https://us02web.zoom.us/j/85481861025?pwd=aGhhZHZKN2o5cG5qTnBEMVVsZVlUQT09>